



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Jeunesse et sports : services extérieurs

Question écrite n° 48229

### Texte de la question

Une instruction ministérielle datée du 5 septembre 1996 a demandé aux Préfets de 4 départements et de 3 régions de mettre en place une expérimentation de reorganisation des services déconcentrés dans le cadre de la réforme de l'Etat. Les différentes hypothèses prévoient, soit une disparition pure et simple des services de la jeunesse et des sports au niveau régional, soit une intégration dans d'autres services au niveau départemental. La presse spécialisée s'est faite l'écho de ces différentes orientations. De son côté, M. le ministre de la jeunesse et des sports a déclaré devant l'ensemble des directeurs départementaux, directeurs régionaux et des chefs d'établissements qu'il n'était pas question de modifier en quoi que ce soit l'organisation des services déconcentrés de son département ministériel. Ces informations contradictoires inquiètent beaucoup les personnels du ministère concerné. M. Jean-Louis Idiart demande à M. le Premier ministre de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement concernant l'avenir des services déconcentrés du ministère de la jeunesse et des sports, services dont l'action est unanimement reconnue et appréciée par tous leurs partenaires associatifs et institutionnels.

### Données clés

**Auteur :** [M. Idiart Jean-Louis](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48229

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Service du Premier Ministre

**Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 1997, page 618